



La FSMA reçoit toujours plus de plaintes de consommateurs ayant donné suite à des offres d'investissement dans le diamant. Dans le cas de pareilles offres, des sociétés vous proposent, depuis leur site internet, mais aussi par téléphone ou par e-mail, d'acheter des diamants, en expliquant que leur valeur va progresser à coup sûr et qu'il s'agit de placements bien plus rentables que ceux qu'offrent les banques à l'heure actuelle. La réalité est toutefois tout autre : une fois l'argent versé, les consommateurs n'en revoient plus jamais la couleur.

Dans le cadre des plaintes adressées à la FSMA, les consommateurs avancent souvent les éléments suivants :

- il leur est **impossible de revendre les diamants acquis** ;
- ils **ne parviennent pas à récupérer les montants de la vente** de leurs diamants ;
- ou, tout simplement, ils sont **sans nouvelles de la société**.

Lorsque des diamants sont effectivement livrés, la **valeur** de ceux-ci **est largement inférieure au prix payé**.

Quelques témoignages de victimes :

« J'ai investi dans le diamant auprès de la société XXX. Depuis la semaine dernière, je suis **dans l'impossibilité de les contacter par téléphone (...)** au numéro habituel. J'ai également essayé de contacter leur bureau à Bruxelles. (...) Ce numéro correspond à une société de nettoyage (...), qui n'a évidemment rien à voir avec une société d'investissement. »

« Je suis en contact avec cette société depuis juin 2017 dans le but de me constituer une épargne à long terme. En septembre, ils m'ont un peu forcé la main en me demandant de placer plus d'argent pour rentabiliser davantage le portefeuille. (...) **Les deux diamants devaient être revendus avant fin septembre d'après le gestionnaire. Je n'ai [toutefois] plus eu aucune réponse** [ni à mes appels téléphoniques, ni à mes e-mails]. »

« J'ai investi chez XXX à Londres la somme de XXX € après avoir été démarché par téléphone par un des conseillers de cette société. **À ce jour, je ne peux absolument pas les joindre, ils ne répondent plus et je ne sais pas où est mon argent.** »

« **[J'ai] soi-disant un compte avec un coffre-fort dans lequel je peux voir fluctuer mes diamants et combien j'ai dans mon coffre** ; j'ai investi + ou - 30.000 € et aujourd'hui, soi-disant, j'aurais presque 40.000 € en valeurs sûres. J'essaie en vain de recontacter un certain Monsieur XXX avec qui j'ai encore eu des contacts le 7/09/2017 (...) **Aujourd'hui, le 8/11/17, plus personne ne répond, ça sonne dans le vide !** »

« Entre-temps, j'ai reçu le diamant [alors qu'il avait toujours été convenu qu'il soit conservé dans un coffre]. Je suis allée demander conseil à un bijoutier (...) sérieux. [Celui-ci] m'a dit que ce diamant **valait beaucoup moins que le prix que j'ai payé, pas plus que la moitié, ou moins.** »

Dans de tels cas, il s'agit purement et simplement d'une **fraude à l'investissement**.

Vous trouverez la liste des sites web au sujet desquels la FSMA a reçu des questions/plaintes de consommateurs en cliquant sur le lien « [Liste des sites web proposant des investissements dans le diamant signalés par les consommateurs](#) ». **Attention**, cette liste se base uniquement sur les constats effectués par la FSMA, notamment suite aux signalements de consommateurs. Elle ne reprend donc pas tous les acteurs potentiellement irrégulièrement actifs en Belgique dans le secteur des investissements dans le diamant.

Afin d'éviter ce type d'arnaques, la FSMA réitère en outre ses recommandations classiques :

- **méfiez-vous des (promesses de) gains hors de toute proportion**. Il est fréquent que les escrocs fassent miroiter dès le départ des gains importants jusqu'au jour où l'investisseur leur réclame le remboursement des fonds investis.
- **méfiez-vous** des appels téléphoniques/e-mails non-sollicités (« **cold calling** »), c'est-à-dire sans aucune demande préalable de votre part. Ceux-ci sont souvent à l'origine de fraudes ; méfiez-vous également des vendeurs qui insistent ou vous encouragent à signer rapidement.
- **vérifiez toujours l'identité de la société** (dénomination sociale, pays d'établissement, *etc.*). Si cette société n'est pas clairement identifiable, aucune confiance ne peut lui être accordée. Méfiez-vous également si cette société ou le site web de cette société n'existe pas depuis longtemps.
- **exigez** de votre interlocuteur **des informations claires et compréhensibles**. Réfléchissez à la **façon dont vous pourrez obtenir les rendements annoncés** ainsi qu'aux **modalités de revente du produit et aux délais liés**. Abstenez-vous d'investir si vous ne comprenez pas parfaitement ce qui vous est proposé.
- veillez également à **lire l'intégralité de la documentation**, sans négliger les mentions imprimées en petits caractères ; bien souvent, celles-ci sont loin de correspondre au discours commercial qui vous aura été tenu !
- **ne prenez pas pour argent comptant les informations données par ces sociétés** : méfiez-vous ainsi particulièrement des prétendues assurances liées à vos placements ou des promesses de rachat/revente qui pourraient ressembler à une garantie de capital : si une offre est frauduleuse, l'assurance promise l'est tout autant ; il en va de même pour les promesses de rachat/revente.
- pensez également à faire une **recherche générale** sur la société **via les moteurs de recherche habituels**. Vous trouverez peut-être déjà des témoignages de personnes ayant été en contact avec la société. Méfiez-vous toutefois des témoignages faussement positifs, qui émanent parfois de la société elle-même et ont uniquement pour but de susciter la confiance des investisseurs.

Pour plus d'informations, il est également renvoyé à la précédente [mise en garde](#) de la FSMA du 22 juin 2017 au sujet des offres d'investissement dans le diamant.

Plus que jamais, la prudence est donc de mise. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter directement la FSMA via le [formulaire de contact électronique](#) sur son site web.

Si vous avez malheureusement été victime d'une telle pratique, nous vous invitons à porter plainte auprès de la police locale ou des autorités judiciaires.

**Source URL:** <https://www.fsma.be/fr/warnings/offres-dinvestissement-dans-le-diamant-la-fsma-met-en-garde-contre-les-fraudes>